

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APELNRN** tenue le 20 juillet 2019 au Centre culturel de Saint-Jean-de-Matha, sis au 86, rue Archambault.

Le quorum étant atteint, l'assemblée débute à 9H10;

**1- Nomination des présidents et secrétaires de l'assemblée :**

Il est proposé par Jean-Pierre Ménard, secondé par Pierre Ricard que Michel Tourangeau agisse comme président de l'assemblée et que Jean-Pierre Morin agisse comme secrétaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**2- Adoption de l'ordre du jour :**

M. Michel de Broux demande que soit ajouté à l'ordre du jour au point varia le sujet du suivi concernant l'étude de l'Université Laval Galvez/ Raymond;

Il est alors proposé par Pierre Ricard, secondé par Colombe Généreux que l'ordre du jour tel qu'amendé soit adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

**3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juillet 2018**

Jean-Pierre Morin fait lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 21 juillet 2018. Il est proposé par Raymond Picard et secondé par Bernard Chassé que le procès-verbal soit adopté;

**Adoptée à l'unanimité**

**4- Mot du Président**

Le président remercie les membres présents qui sont plus de 100 à la présente assemblée. Il rappelle que la mission de l'association est la protection de l'environnement de nos plans d'eau et que le conseil poursuit cet objectif inlassablement. Il en va de la qualité de notre milieu et de sa conservation pour les générations futures. Il en découle que le conseil a délégué des représentants au Conseil consultatif d'environnement de la municipalité, au Regroupement des associations de lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez et du Comité ad hoc sur l'environnement. L'association participe également au programme du Réseau de surveillance des lacs mis sur pied par le Ministère de l'Environnement, à la trousse des lacs de Saint-Jean-de-Matha. Il remercie les membres du conseil pour leur dévouement ainsi que tous les bénévoles qui épaulent le Conseil. Il

remercie Mme Diane David qui est cette année responsable de la gestion de la barrière et remercie également M. Francois Durand Président du MEM qui apporte un soutien important par ses conseils. Il rappelle enfin que la protection de l'environnement du lac est au cœur de notre action.

### **5-Présentation et réception du rapport financier pour l'année terminée au 31 mars 2019**

Michel Lavoie présente les états financiers pour l'exercice terminé au 31 mars 2019 et il est proposé par Pierre Ricard secondé par Michel de Broux que les états soient déposés pour approbation

**Adoptée à l'unanimité**

### **6- Présentation du budget 2019-2020**

Michel Lavoie présente le budget pour l'année en cours et il est proposé par Pierre Valois secondé par Raymond Picard que le budget soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7- Rapport des comités**

- I- **Code nautique, code éthique et bouées** : Mario Coté rappelle les grandes lignes des deux codes d'éthique et fait également une présentation sur les bouées de 50 mètres, il remercie les parrains pour la gestion des bouées; M. Benoit Dufour suggère que des bandes réfléchissantes soient apposées sur les bouées pour aider à la navigation de nuit. Il s'offre comme bénévole pour procéder à cette opération. Une vidéo concernant les vagues causées par les bateaux de surf est présentée, préparée par l'association nautique du Québec. Plusieurs se plaignent de la prolifération des Airbnb et le conseil s'engage à faire un suivi auprès de la municipalité sur le sujet.
- II- **Contrôle de la qualité de l'eau** : M. Yves Robichon présente un PowerPoint indiquant les bonnes pratiques pour la protection de l'environnement du lac. Il rappelle l'importance du nettoyage des coques et moteurs des bateaux et de toute embarcation. Des questions sont posées concernant l'observation de poissons morts et une suggestion est faite concernant des panneaux de prévention qui pourraient être installés près de l'ancien dépanneur Roma. Une vidéo sur le myriophylle à épi est présenté.
- III- **Carte bathymétrique** : M. François Durand explique la nécessité de faire refaire la carte bathymétrique du lac avec des outils modernes. Le

professeur Carignan qui procèdera au début septembre est une sommité en la matière et nous aurons ainsi un nouvel outil de connaissance du lac;

- IV- **Procédure d'accès au plan d'eau** : Mme Diane David responsable de la gestion de la barrière pour la saison 2019 nous expose les grandes lignes de ses interventions. Elle dit avoir refusé 5 embarcations pour cause de malpropreté, elle déplore que plusieurs embarcations n'aient pas leur vignette et elle fera d'ici la fin de juillet une vérification aux fins de constats d'infractions. Plusieurs commentaires sont faits concernant l'accès par des descentes privées, et ce même si le règlement les interdit.
- V- **Communication et stratégie** : Mario Coté rappelle que l'association a un site web et une page Facebook, il s'agit d'instruments d'informations importants et invite les membres à les consulter. Il remercie Gilles Pétrin qui a longtemps collaboré au maintien de ces outils.
- VI- **Anneau de glace fat bike et marche hivernale** : Mario Coté rappelle que cette activité doit s'autofinancer et qu'il en coute annuellement la somme de 4 000\$ pour l'opération. Il énumère les commanditaires et les remercie ainsi que les bénévoles qui ont collaboré à son entretien, Régis Combs, Marc-André Coté, Raymond Picard, Sylvain Pimparé et Tommy Robillard .

## **8- Approbation des actes des administrateurs :**

Il est proposé par Pierre Ricard et secondé par Mme Michèle Beaudoin, d'approuver les actes posés par les administrateurs.

**Adoptée à l'unanimité**

## **9- Élection des administrateurs**

Les administrateurs suivants sont élus pour un terme de deux ans :

- Régis Combs;
- Françoise Downs;
- Michel Tourangeau;
- Mario Coté.

Il y a de postes non couverts et le conseil procèdera à des cooptations le plus rapidement possible.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10- Varia :**

Michel de Broux dépose la résolution suivante appuyé par Alain Robichaud :  
Il est résolu que l'APELNRN demande aux trois municipalités limitrophes du lac d'adresser une demande à Transport Canada afin de mettre en place des restrictions sur les embarcations motorisées sur le lac Noir.

Jean-Pierre Morin fait état du dossier et les membres insistent pour la poursuite de ce dossier auprès des autorités compétentes.

Une membre de l'assemblée déplore le manque de collaboration de la municipalité qui ne reconnaît pas la représentativité de l'association, alors que celle-ci a une nombre beaucoup important de membres que le Regroupement.

Le vote est alors demandé et la proposition est adoptée 98 pour et 3 contre des membres présents.

Des questions sont posées concernant les quais et Jean-Pierre Morin fait lecture du règlement de contrôle intérimaire de la MRC;

Pierre Ricard demande qu'une étude soit faite concernant les droits de passages;

**11- Levée de l'assemblée :**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 12h37 sur proposition de Bernard Chassé, secondé par Pierre Ricard.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Président de l'assemblée  
Michel Tourangeau

---

Secrétaire de l'assemblée  
Jean-Pierre Morin